

La hausse du chômage reste contenue

ACTIVITÉ En Suisse, le taux de personnes sans emploi est passé de 2,9 à 3,1% de novembre à décembre. Vendredi devant la presse, le Seco s'est montré cependant plutôt optimiste sur les perspectives 2026. Tout en attestant que les réalités divergent d'une région à l'autre

JULIE EIGENMANN

Faut-il s'inquiéter pour le marché du travail suisse? En décembre 2025, le taux de chômage a augmenté de 0,2 point de pourcentage par rapport au mois précédent, pour atteindre 3,1%, selon les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'économie publiés vendredi. Lesquels, pour rappel, ne rendent compte que du nombre de chômeurs inscrits auprès d'un office régional de placement, et non pas du nombre de chômeurs au total.

La hausse observée ces derniers mois semble se poursuivre et les annonces de licenciements ont été nombreuses. Et pourtant: Jérôme Cosandey, directeur de la Direction du travail au Secrétariat d'Etat à l'Economie (Seco), se veut plutôt rassurant, indiquant que pour l'année 2025, le taux de chômage moyen était de 2,8%.

«En mouvement constant»

«Il a certes augmenté depuis 2023, alors que l'économie à la sortie du covid était en boom. Mais on se retrouve assez exactement sur la moyenne de ces vingt-cinq dernières

années», commente-t-il, et ce malgré les tensions géopolitiques vécues en raison des tarifs douaniers américains, «qui ont heureusement rencontré une fin heureuse au mois de novembre dernier». L'effet saisonnier joue aussi un rôle: en hiver, il y a toujours davantage de chômeurs.

Revenant sur la dynamique à l'œuvre, Jérôme Cosandey souligne aussi que le marché est en mouvement constant. En 2025, 336 000 personnes (28 000 par mois) se sont inscrites auprès des ORP et 313 000 (26 100 par mois) se sont au contraire désinscrites. Les entrées dépassant légèrement les sorties, le taux moyen est de 214 100 personnes en recherche d'emploi.

Les plus de 50 ans et l'Arc jurassien à la peine

Au niveau du chômage partiel – dispositif qui a pour objectif d'éviter le licenciement des employés à la suite d'une interruption de travail brève mais inévitable – en moyenne 34 000 personnes par mois sont annoncées à titre préventif, mais seulement environ la moitié y ont effectivement recours, note Jérôme Cosandey. Selon les données de fin décembre 2025, la réduction de l'horaire de travail a touché 107 85 personnes en septembre 2025, soit 25,5% de plus qu'en août 2025 après une période de saisie de trois mois.

Se retrouver au chômage, ce n'est pas nouveau, a des implications différentes selon l'âge. Ainsi, en 2025, le total des chômeurs restait 6,2 mois

sans emploi en moyenne et 4,3 mois si l'on considère la médiane. Alors que pour les 50-64 ans, il s'agit de 8 mois (moyenne) et 5,7 mois (médiane).

Interrogé sur la situation de l'Arc jurassien en particulier, Jérôme Cosandey atteste que la région est fortement dépendante de l'industrie des métaux, de l'électronique, des machines, et surtout de l'industrie horlogère. «Ces branches sont particulièrement touchées par les chamboulements géopolitiques, avec notamment une demande en berne du côté de la Chine, un marché pourtant très important pour l'horlogerie.» Il évoque aussi l'essor de véhicules électriques, qui nécessitent moins de pièces, ainsi que le poids des droits de douane américains sur ces secteurs, même si la situation a aujourd'hui changé.

Concernant l'Arc jurassien justement, le taux de chômage était en décembre de 5,3% dans le canton du Jura (le taux le plus élevé de Suisse), où environ 8% de la population faisait du chômage partiel. Le pourcentage était de 4,8% sur Neuchâtel et sur Vaud et il est impossible de savoir ce qu'il en est du Jura bernois, dilué dans le taux du canton de Berne (2,3%). Pour une moyenne suisse de 3,1%, donc.

Concernant l'année à venir plus globalement, le Seco table sur un taux de chômage moyen également de 3,1%: un scénario un peu plus optimiste que celui communiqué en octobre. «L'année 2025 s'est mieux déroulée que prévu, explique Jérôme Cosandey, avec l'accord qui a été trouvé avec les Etats-Unis. Par ailleurs, le franc fort reste un défi, mais la situation s'est améliorée.» ■

BILAN

Un déficit pour l'assurance

L'exercice 2024 de l'assurance chômage avec un taux de chômage de 2,4%, inférieur à la moyenne sur le long terme, a permis un excédent de 1,4 milliard de francs. Le fonds de compensation, pour garantir le paiement des prestations en tout temps, était alors monté à 8,2 milliards de francs.

Mais en 2025, avec un taux moyen de 2,8%, les dépenses ont légèrement

dépassé les recettes, entraînant un déficit d'environ 300 millions: le fonds a légèrement diminué. Et en 2026, avec un taux estimé à 3,1%, le déficit sera plus important et le fonds continuera de se réduire.

«Cela ne m'inquiète pas excessivement, a toutefois réagi Jérôme Cosandey. Un déficit n'est jamais agréable, mais nous disposons encore de réserves suffisantes.» ■ J. E.